

Notification 2025/023

9 septembre 2025

NOTIFICATION AUX PARTIES

APPEL À SOUTIEN FINANCIER POUR LA COP15 DE LA CMS

Comme annoncé dans la [notification 2025/014](#), la 15e réunion de la Conférence des Parties (COP15) se tiendra du 23 au 29 mars 2026 à Campo Grande, au Brésil.

Le Secrétariat recherche des fonds pour (i) couvrir les frais liés à la participation d'un représentant à la COP15 provenant des pays éligibles à un soutien financier, et (ii) produire des supports de communication liés à la COP.

Conformément au paragraphe 10 de la [résolution 14.2](#) qui définit les critères d'éligibilité à l'aide financière pour les délégués participant à la COP, un montant estimé à 450 000 dollars est nécessaire.

En outre, conformément au [programme de travail pour la période intersession entre la COP14 et la COP15](#), 50 000 dollars sont nécessaires pour soutenir la préparation des activités promotionnelles et des supports de communication liés à la COP15, tels que des supports audiovisuels et écrits professionnels, ainsi que l'amélioration du site web et de la salle de presse de la COP.

Le Secrétariat invite donc les Parties à explorer les possibilités d'allouer des ressources pour soutenir la pleine participation et la représentation géographique des Parties à la CMS et des gouvernements non-Parties éligibles à la COP15. Les organisations partenaires sont également encouragées à envisager de couvrir tout déficit.

Veillez contacter Mme Laura Cerasi (laura.cerasi@un.org) et cms-secretariat@un.org pour indiquer votre volonté de contribuer à ces efforts.

<http://www.cms.int/fr/news/notifications>